



« On est les smicards du transport »

LUMBRES Pour les ambulanciers, il y a urgence. Cruel manque de personnel, revalorisation tarifaire qui se fait attendre, inflation... Patrick Vasseur, gérant des Ambulances du Haut-Pays, représentant de la profession, nous livre les coulisses de son métier.

LES FAITS

Être ambulancier dans le Pas-de-Calais :

- • **150 à 200 postes** à pourvoir
- • **1 500 emplois** environ dans le département
- • **72 millions d'euros** d'aides touchées sur 100 millions promis

PROPOS RECUEILLIS PAR MANON WENDLING

Patrick Vasseur est gérant de plusieurs sociétés d'ambulances. Délégué régional des Hauts-de-France, il est trésorier de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). Il tire la sonnette d'alarme.

Quelles sont vos conditions de travail actuelles ?

Ce que l'on vit depuis le Covid, c'est des difficultés de recrutement. Certains de nos collaborateurs changent de voie. Aussi, on a vu s'installer une nouvelle garde départementale. Depuis 2003, de 20 h à 8 h, on s'organise entre professionnels pour pouvoir mettre des ambulances à la disposition du

SAMU. Depuis juillet 2022, les ambulances sont disponibles de jour comme de nuit, 24h sur 24 et 7 jour sur 7. Cela implique des nouvelles organisations et du personnel en plus. Le code du travail ne permet pas de faire 10 heures de travail consécutives...

Dans le département il nous manque entre 150 et 200 personnes. On a trois écoles mais il nous faudra quand même deux ans pour combler le manque de diplômés d'État. En plus, on a des nouveaux gestes qui ont été mis en place en septembre. Maintenant un ambulancier est capable de faire une toilette, de vider une sonde. C'est un métier qu'on nous rajoute.

Comment devient-on ambulancier ?

Il y a trois écoles dans le département. La Croix-Rouge, la Chambre des métiers à Arras et l'AFTRAL à Hénin-Beaumont. Il faut faire une formation d'un an.

« Il faut être très gentil avec son banquier. »

Ce doit être une vocation. Il faut aimer les gens, aimer rendre service et surtout avoir beaucoup d'empathie, mais pas trop non plus. Le seul inconvénient c'est qu'il faut





Il manque 150 à 200 ambulanciers dans le Pas-de-Calais pour assurer correctement la prise en charge des patients.

attendre trois ans de permis. On est obligé d'attendre deux ans, plus un an de formation. À 21 ans, les jeunes ont déjà choisi un autre métier. On a un public qui va de 21 à 60 ans et une mixité homme / femme selon nos sites. C'est une bonne chose.

Comment s'est déroulée la période des fêtes dans le Pas-de-Calais ?

Pas de gros incidents, c'est constant depuis le Covid. La difficulté, c'est que les ambulanciers qui ont fait des gardes départementales n'ont pas été payés depuis juillet. Ça devient très compliqué. Pour certaines entreprises, ça représente plus de 100 000 euros. En plus, nous n'avons plus de trésorerie... Il faut être très gentil avec

son banquier. La mise en place de ces gardes est très complexe. L'ARS a pris ça un peu trop à la légère. Au niveau administratif, le centre 15 a estimé que ça n'était pas son travail. La sécurité sociale s'en est mêlée et fait le maximum pour nous aider. Il faut les remercier. Il faut réussir à tenir nos troupes. Certains pensent déposer le bilan. On espère que ça va se débloquer, mais ça fait déjà six mois que ça dure.

Vous avez été reçu au niveau national ?

Oui, par le ministre de la santé Monsieur Braun. Pour les gardes et la revalorisation tarifaire. Notre tarification est bloquée par la sécurité sociale. On aimerait avoir une augmentation qui suive l'inflation. L'ancien gouvernement nous avait

promis une enveloppe de 100 millions d'euros, nous n'avons touché que 65 millions à peine. Le nouveau gouvernement n'était pas d'accord pour nous la verser. En tout on a eu 72 millions.

Aussi, pour pallier le manque de personnel, le gouvernement nous autorise à mettre deux auxiliaires dans l'ambulance, dont l'un avec plus de 3 ans d'ancienneté. D'habitude il faut un auxiliaire et un diplômé. Un auxiliaire n'a que 90 heures de formation. Je ne suis pas trop d'accord et mon syndicat national non plus. Mais c'est en expérimentation jusqu'au 31 janvier.

L'engorgement des urgences et la grève des généralistes vous impactent personnellement ?

La grève des médecins, on la comprend. Au niveau européen, ils

sont les moins payés, comme nous. On est les smicards du transport. En France les médecins sont payés 25 euros. En Belgique, en Allemagne... c'est 50 euros.

Les infirmiers, les kinés, c'est la même chose... on a soi-disant le meilleur système de santé mais les professionnels sont les moins payés. Aux urgences, il n'y a plus de place pour installer nos patients, personne pour nous accueillir. On peut très bien aller à Helfaut, et dix minutes plus tard nous dire qu'il y a de la place à Béthune ou à Dunkerque. La télé-médecine pourrait aider à désengorger.

« Je ne vous cache pas qu'on avait envie de manifester. »

Avant le 22 décembre, tous les transports assis n'étaient pas remboursés d'une sortie de soin des urgences. De nuit, c'est plus cher. Les gens refusaient qu'on vienne les chercher, il fallait attendre le lendemain matin : ça bouchait. Depuis le 22 décembre, le gouvernement a décidé de faire participer les associations comme la Croix-Rouge ou la Protection civile pour leur permettre de faire des sorties. Mais les associations vont pouvoir faire du domicile.

On n'est pas tout à fait d'accord, parce que tout le monde peut tout faire. Je ne vous cache pas qu'on avait envie de manifester. Mais il y a d'autres moyens, nous sommes force de proposition.

Et l'inflation au quotidien ?

On a besoin d'indexer nos prix sur l'inflation. Les salaires augmentent au 1^{er} janvier mais nous n'avons pas les moyens de les augmenter. Le gasoil a doublé, l'électricité, on en a besoin pour désinfecter les véhicules.

On devrait nous permettre d'avoir une tarification à l'acte : la course pour aller à l'hôpital, c'est toujours le même prix. On étudie ça avec Monsieur Braun. On a plus de difficultés avec le ministère de l'Intérieur. Ils font plus attention aux associations et aux sapeurs-pompiers qu'à nous.

Les députés vont aller voir des sapeurs qui ont monté des gardes plutôt qu'un ambulancier privé qui a monté une garde pour le SAMU. Les politiques vont toujours se tourner vers les volontaires. Pourtant on représente un peu plus de 1 500 emplois dans le département. La reconnaissance sur le plan local c'est ça qui nous manque. ■